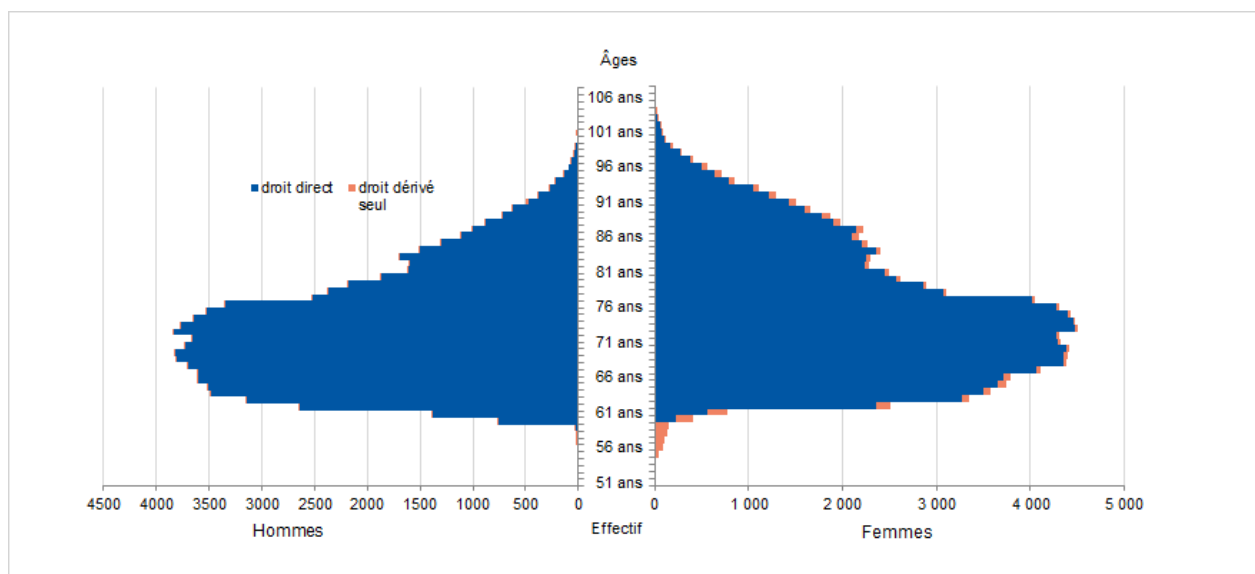


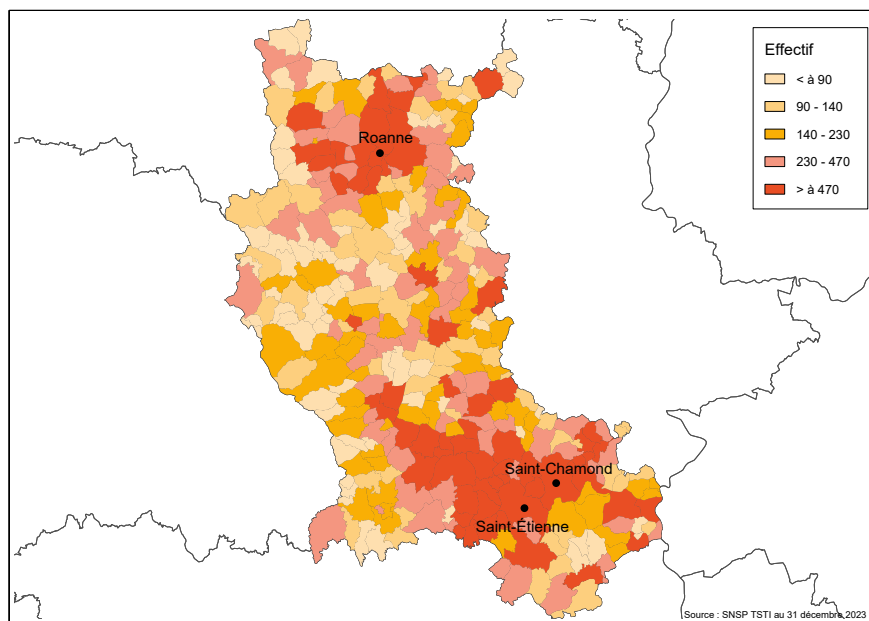
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	3 961	6 286	10 247
Droits directs (retraites personnelles)	3 513	3 988	7 501
Droits dérivés (retraites de réversion)	448	2 298	2 746
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	333	494	827
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 247	397	1 644
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	63,2 ans	62,8 ans
Droits dérivés	77,8 ans	75,5 ans	75,9 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	82 016	103 784	185 800
Retraités percevant un droit direct seul	78 521	72 398	150 919
Retraités percevant un droit dérivé seul	340	2 949	3 289
Retraités percevant les deux à la fois	3 155	28 437	31 592
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3,5%	3,7%	3,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	24 503	8 366	32 869
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,8 ans	75,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	992 €	774 €	870 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,6%	50,5%	35,7%

### Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Saint-Étienne</b>			
Nombre total de retraités	15 199	21 369	36 568
Retraités percevant un droit direct seul	14 559	14 293	28 852
Retraités percevant un droit dérivé seul	35	768	803
Retraités percevant les deux à la fois	605	6 308	6 913
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	8,9%	6,9%	7,7%
<b>Roanne</b>			
Nombre total de retraités	3 633	5 804	9 437
Retraités percevant un droit direct seul	3 430	3 794	7 224
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	118	125
Retraités percevant les deux à la fois	196	1 892	2 088
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,9%	5,3%	5,5%
<b>Saint-Chamond</b>			
Nombre total de retraités	3 591	4 794	8 385
Retraités percevant un droit direct seul	3 436	3 014	6 450
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	176	183
Retraités percevant les deux à la fois	148	1 604	1 752
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,1%	4,8%	4,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr](https://statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr)